

**Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique**

**DACP**

**REF : DACP2010041**

**Signataire : ES/HYD**

**OBJET :Restauration du clocher de l'Eglise Notre-Dame des Vertus. Approbation de l'opération et du coût global prévisionnel. Désignation du Maître d'œuvre. Demande de subventions et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2009-749 du 22 juin 2009 relatif à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés au titre des monuments historiques ;

Vu le projet de restauration du clocher de l'Eglise Notre-Dame des Vertus ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'opération relative à la restauration du clocher de l'Eglise Notre-Dame des Vertus ainsi que son coût global prévisionnel ;

**APPROUVE** la désignation de Monsieur Daniel LEFEVRE, Architecte en Chef des Monuments Historiques, comme maître d'œuvre de l'opération ;

**AUTORISE** monsieur le maire à signer le contrat subséquent ;

**AUTORISE** monsieur le maire à solliciter les subventions auprès d'organismes susceptibles de financer ce type d'opération et à signer les conventions qui pourraient en déterminer les modalités d'exécution.

Le Maire